

Jean-Marie LUTTRINGER

Expert en droit et politiques de formation professionnelle

Compétences

- Conseil juridique et stratégique
- Études - Recherche
- Formation
- Évaluation de politiques publiques – audit
- Appui au dialogue social

Clients

- OPCA /OPACIF
- Branches Professionnelles
- Organisations syndicales de salariés et d'employeurs
- Entreprises
- Comités d'entreprises
- Pouvoirs publics – Conseils Régionaux

Formation :

- Docteur en Droit
- Université de Strasbourg

Publications :

- La place du syndicat dans l'entreprise allemande. Éditions Economica 1979.
- Manuel Dalloz : Le droit de la formation continue » - 1986 – 350 p.
- Revue Droit social : responsable de la chronique formation professionnelle
- Chroniques régulières dans AEF sur le droit et les politiques de formation.
- Opportunité et faisabilité d'un compte épargne formation. Éditions DEMOS 2008

Profil

Le parcours professionnel de Jean-Marie Luttringer lui permet de disposer de compétences et d'expériences dans les domaines suivants :

- Conseil juridique dans le domaine du droit du travail et de la formation professionnelle.
- Appui méthodologique et juridique à la négociation collective, au dialogue social et à la gestion paritaire (niveau Européen, branches, territoires, entreprises, OPCA ...)
- Études et Conseil dans le domaine des politiques d'emploi et de formation.

Responsabilités en entreprise

- Directeur du service juridique du **Centre Inffo** (1971 - 1984)
- Directeur de l'emploi de la formation de la **Caisse des dépôts et consignations** (1984 – 1992)
- Fondateur et directeur de **Circé consultants**. (1992 - 2006)
- Directeur de **JML CONSEIL** – droit et politiques de formation. Il est aujourd'hui expert auprès de **Sémaphores** - groupe **ALPHA**.

Enseignement universitaire

- Institut du travail de l'université de Strasbourg**
Formation des militants et des permanents de la CGT CFDT et CGT FO
- Université de Paris X Nanterre** :
Professeur associé, Directeur du DESS de Droit social
Gestion des RH (1990 – 2000)
- Séminaire de doctorat sur le Droit et les politiques de formation

Participation à des missions officielles pour les pouvoirs publics en France en Europe et au niveau international :

- B. SCHWARTZ** : "L'insertion professionnelle et sociale des jeunes" - 1981 rapport pour le premier ministre
- A. RAMOFF** : "Lancement de la coopération avec les pays d'Europe Centrale et Orientale dans les domaines de la formation et du dialogue social après la chute du mur de Berlin- 1990-1992. Mission interministérielle placée sous l'égide du premier ministre et du ministère des affaires étrangères (**MISECO**).
- Expert auprès du dialogue social européen pour la préparation d'avis commun dans le domaine de la formation et des qualifications : 1994-1997.
- G. LINDEPERG** : "Le rôle de l'État, des Régions et des partenaires sociaux dans le domaine de la formation professionnelle" – rapport au premier ministre 1999.
- BIT** et banque mondiale : nombreuses missions pour la création de dispositifs juridiques et de financement de la formation dans de nombreux pays africains : à titre d'exemple Madagascar, Sénégal, Guinée Conakry, Tchad, Tunisie...

Quelques références récentes

- Contribution à l'évaluation de l'accord national interprofessionnel sur la formation (ANI) pour le compte des partenaires sociaux 2007.
- Mission d'appui juridique à la création d'un fonds paritaire de gestion de la formation en Polynésie française. 2008- 2009.
- Accompagnement juridique de plusieurs branches professionnelles, OPCA professionnels et interprofessionnels dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle en cours en France : économie sociale (Uniformation), professions libérales (OPCA PL) AGEFOS-PME, entreprises publiques (regroupement de l'Agecif de la SNCF la RATP la Banque de France les IEG un une Agecif commune), appui à la négociation d'un accord formation dans le secteur des vins et spiritueux, appui à la négociation d'un accord formation dans le secteur des IEG,
- Contribution à l'évaluation de la politique de formation et à la modernisation du droit du travail en Nouvelle-Calédonie (2011-2012)